

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 97 (2018)

Artikel: Le Jorat et les journées de la biodiversité : 17-18 juin 2017
Autor: Cherix, Daniel / Annen, Mélanie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-813309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Jorat et les journées de la biodiversité, 17-18 juin 2017

Daniel CHERIX^{1,*} & Mélanie ANNEN²

CHERIX D. & ANNEN M., 2018. Le Jorat et les journées de la biodiversité, 17-18 juin 2017. *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 97: 61-130.

AVANT-PROPOS

Le Jorat est le plus grand massif forestier du Plateau suisse, avec plus de 4 000 hectares, il constitue le dernier relais boisé entre le Jura et les Alpes. La région se situe sur le Moyen-Pays vaudois comprise entre le Gros-de-Vaud à l'ouest et la Broye à l'est. Elle se trouve en grande partie à une altitude supérieure à 700 m et culmine à 929 m à la Montagne du Château. Comme pour l'ensemble du Plateau suisse, la région était autrefois couverte de glace. Il y a quelque 15'000 ans les glaciers ont fondu rapidement faisant apparaître un sol d'abord nu, puis colonisé par des plantes pionnières puis par une épaisse forêt. Les pluies tombant sur ce sol ont réussi à creuser de profondes vallées. En dehors des vallées de nombreuses zones humides se sont formées entre les ondulations glaciaires. Le Jorat est situé sur la ligne de partage des eaux entre le bassin du Rhône et celui du Rhin et d'innombrables ruisseaux et rivières y prennent source. Ces différentes sources alimentent en eau potable les communes avoisinantes ainsi que la Ville de Lausanne.

Le Jorat est compris dans la zone climatique de prédominance du hêtre. Selon l'altitude, on dégage deux grands types de hêtraie naturelle. Jusqu'à 700-800 m une hêtraie presque pure typique de l'étage sub-montagnard et plus haut une hêtraie mêlée de sapins blancs et d'épicéas. Les hêtraies ont été transformées par la sylviculture et, dès la fin du XIX^e siècle, c'est surtout l'épicéa qui a été planté en peuplements parfois uniformes. Si les hêtraies enrésinées constituent l'essentiel des forêts du Jorat, certains biotopes défavorables au hêtre abritent des forêts dites spécialisées que sont la sapinière-pessièrre à myrtilles et l'aulnaie marécageuse.

La forêt du Jorat, comme toutes les forêts tempérées européennes, est le résultat d'une forte exploitation humaine des derniers siècles, vouée principalement à la production de bois. La sylviculture joratoise tendait à rendre artificiel par enrésinement de nombreux peuplements, en déplaçant les espèces animales et végétales caractéristiques de ces milieux naturels. Cependant, les quelque 30 km² de surface forestière du Jorat constituent un refuge vital pour la faune dans une matrice agricole et urbaine. La faible fragmentation du milieu et les faibles effets de lisière qui en découlent favorisent une faune strictement forestière qui y trouve un de ses derniers bastions sur le Plateau (PELLET, 2009). Aujourd'hui l'épicéa tend à disparaître au profit d'essences dites de station et la sylviculture proche de la nature redonne vie à une certaine biodiversité qui avait fortement diminué dans les forêts sombres d'épicéas alignés. Cette région subit toutefois une pression accrue par les activités humaines, du fait de sa proximité de l'agglomération

¹ Université de Lausanne, Département d'écologie et d'évolution, Biophore, CH-1015 Lausanne.

² Association Jorat, une terre à vivre au quotidien, Rue des Fontaines 8, CH-1058 Villars-Tiercelin.

*Correspondance: daniel.cherix@unil.ch

lausannoise. C'est à partir de 2008, à l'initiative du Musée cantonal de zoologie, que les communes joratoises et le Service des forêts de la Ville de Lausanne ont proposé au public plusieurs expositions consacrées aux richesses de cet espace forestier. Sachant que 35 % environ des espèces animales et végétales vivent dans les milieux forestiers, la diversité biologique du Jorat est vraisemblablement considérable.

En 2007, la révision partielle de la loi fédérale sur la protection de la nature a apporté de nouveaux éléments relatifs à la création d'espaces protégés. Il est désormais possible de créer de nouveaux parcs nationaux, parcs régionaux et parcs naturels périurbains.

Cette dernière catégorie comprend un espace se situant dans un périmètre de 20 km du centre d'une agglomération facilement accessible en transports publics. Une zone protégée de 4 km² assure à la forêt un développement selon sa propre dynamique et une zone tampon permet des activités de découverte et de sensibilisation à la nature. La région du Jorat présente potentiellement le deuxième site au niveau suisse pouvant prétendre à la création d'un parc naturel périurbain (figure 1), le premier étant le Wildnispark Zürich-Sihlwald déjà labellisé depuis 2009.

L'idée de parc naturel périurbain prenant de l'ampleur, il était impératif de créer une structure afin de représenter les intérêts du site et des différents acteurs concernés, communes territoriales et propriétaires, afin de les préserver dans l'esprit du développement durable, de valoriser le patrimoine naturel, l'économie locale et les activités liées au terroir ainsi que les traditions et la vie locale. Créée en 2012, l'*Association Jorat, une terre à vivre au quotidien* se compose de 13 communes et de l'État de Vaud, tous propriétaires forestiers dans le Jorat. Parmi ses buts, l'association étudie notamment l'opportunité de la création d'un parc naturel périurbain, tout en prenant en compte les trois domaines du développement durable, à savoir l'économie, l'environnement et la société.

En ce qui concerne l'environnement, dans un premier temps, il était fondamental de réaliser une synthèse des données existantes pour permettre de dresser un diagnostic de la situation écologique (état initial, pressions actuelles, menaces futures). Ce rapport de synthèse existe (PELLET, 2009). À partir de là, il convient de compléter cette première synthèse et c'est dans ce contexte qu'ont été organisées les premières journées de la biodiversité les 17 et 18 juin 2017.

Si les premières journées de la biodiversité en Suisse ont eu lieu en 2008 déjà (PLUMETTAZ *et al.*, 2009) dans le vallon de Nant (VD), elles furent suivies par d'autres comme celles du Bois de Chêne de Genolier en 2015 ou celles mises sur pied par le centre nature Birdlife de la Sauge en 2018. L'idée est assez simple : rassembler un maximum de spécialistes pour 48 heures et leur laisser le champ libre pour récolter et identifier un maximum d'espèces. Ainsi une trentaine de scientifiques de l'Université de Lausanne, des Musées cantonaux et de groupes spécialisés ont sillonné les routes, les chemins et les sentiers pour réaliser un inventaire des espèces animales et végétales. Mais contrairement aux principes de base des journées de la biodiversité (récolter tout ce que l'on trouve), les participants se sont focalisés sur la recherche d'espèces rares et menacées figurant sur des listes rouges ou jamais découvertes dans cette région. C'est ainsi que les groupes suivants ont été abordés, chez les invertébrés : les mollusques, les écrevisses, les coléoptères, les orthoptères, les lépidoptères (rhopalocères), les abeilles sauvages ; chez les vertébrés : les amphibiens, les oiseaux, les chauves-souris et les petits mammifères terrestres. À cela s'ajoutent les lichens, les champignons et les plantes vasculaires.

Cet article est un recueil des inventaires effectués lors de ces journées de la biodiversité dans le Jorat, commentés par les différents acteurs de cet événement.

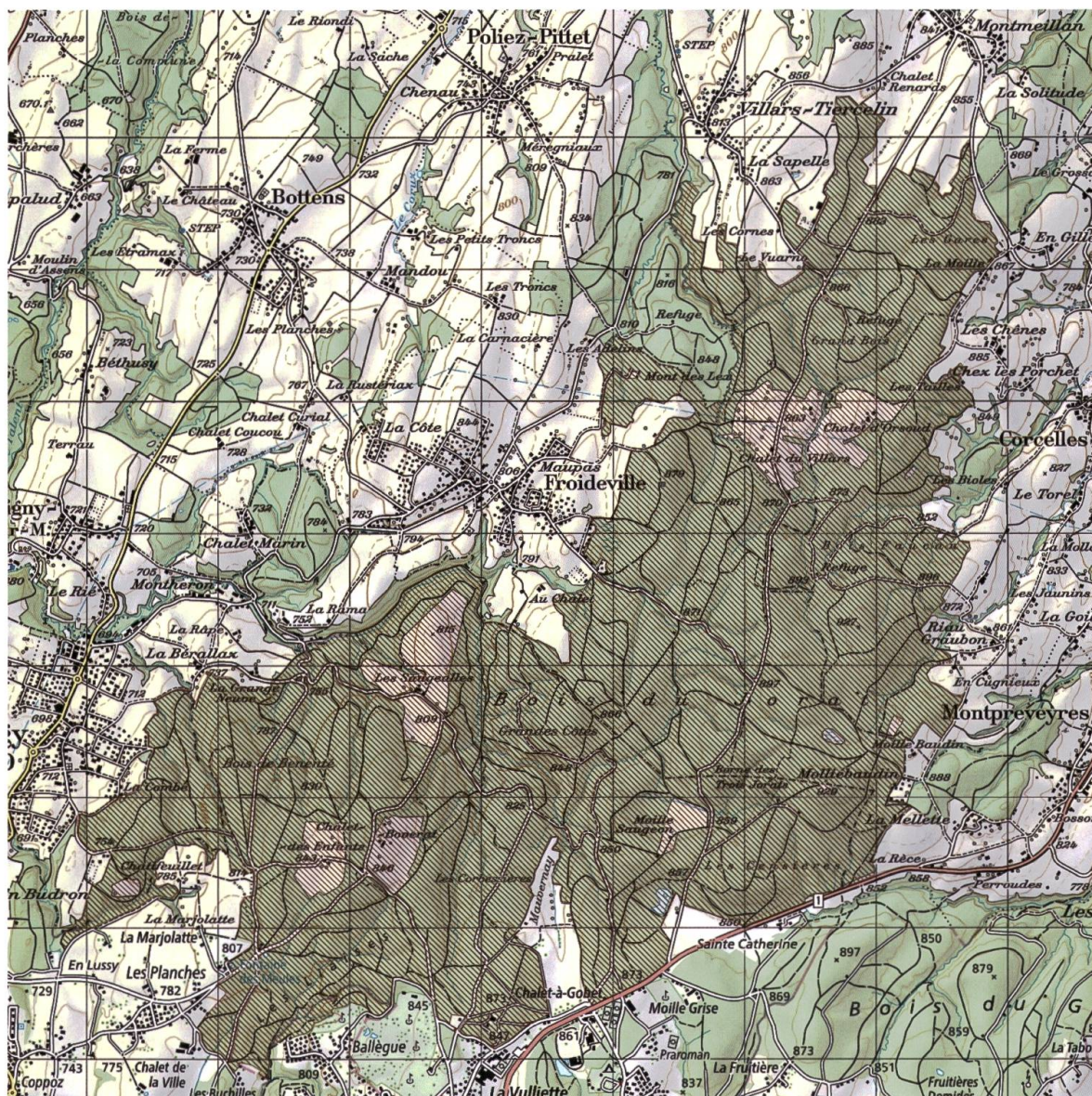


Figure 1. Périmètre de réflexion pour le projet de Parc naturel périurbain du Jorat. Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (BA18087).

Note

Tout au long de cet article, les abréviations suivantes sont utilisées pour les différentes catégories de la Liste Rouge: LC: préoccupation mineure; NT: potentiellement menacée; VU: vulnérable; EN: en danger; CR: en danger critique; RE: éteint en Suisse; DD: données insuffisantes; NE: non évalué.

BIBLIOGRAPHIE

- PELLET J., 2009. Synthèse écologique du Jorat. Étude d'impact. AMAibach Sàrl, Oron-la-Ville.
 PLUMETTAZ CLOT A.-C., CHERIX D., DESSIMOZ F., GATTOLLIAT J.-L., GMÜR P., VITTOZ P. & VUST M. (Eds.), 2009. Biodiversité du Vallon de Nant. *Mémoire de la Société vaudoise des Sciences naturelles* 23: 153-170.